

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1548 concernant les Services d'Etat

n° 1548

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 décembre 1962

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro

31 décembre 1962

### TEXTE INTÉGRAL

La prime de spécialité de maçon est attribuée à compter du 1er avril 1962 au Milicien dont le nom suit : 2e Classe Omar Mahamad, mle 2405, 1er Cie de Milice, Dikhil. La prime de spécialité de maçon est attribuée à compter du 16 octobre 1962 aux Miliciens dont les noms suivent : 2e Classe Haroun Abocar, mle 2732, 1er Cie de Milice, Dikhil ; 2e Classe Aden Obsie, mle 2661, 1er Cie de Milice, Dikhil ; 2e Classe Mohamed Ali, mle 2735, 1er Cie de Milice, Dikhil ; 2e Classe Abdillahi Iye, mle 2640, 1er Cie de Milice, Dikhil ; 2e Classe Daher Djama, mle 2639, 1er Cie de Milice, Dikhil ; 1er Classe Osman Idle, mle 2518, 1er Cie de Milice, Dikhil.